

Cette semaine, dans Brief.eco, nous nous penchons sur la fiscalité des entreprises. Nous nous intéressons à la place des femmes chez les cadres dans l'UE. Nous vous expliquons ce qu'est une balance commerciale et nous vous posons une question sur le CAC 40.

Nous sommes heureux de vous adresser gratuitement ce numéro de Brief.eco, le média qui explique l'économie en rebondissant sur l'actualité. Vous souhaitez recevoir notre édition chaque mercredi et accéder à l'ensemble de nos articles sur le site ? [Abonnez-vous dès maintenant.](#)

## Ça compte

---

- **Pression des États-Unis contre Huawei.** Dans un courrier adressé vendredi au ministre allemand de l'Économie et révélé par le Wall Street Journal, l'ambassadeur américain à Berlin a écrit que les États-Unis ne

pourraient maintenir le même niveau de coopération en matière de renseignement avec l'Allemagne si celle-ci autorisait des équipementiers chinois tels que Huawei à participer à la construction du futur réseau de télécommunications mobile 5G. La chancelière allemande, Angela Merkel, a déclaré ce mardi que l'Allemagne était préoccupée par les questions de sécurité, mais « définirait ses standards par elle-même ».

**Pourquoi ça compte.** Les États-Unis interdisent depuis août à leurs agences gouvernementales d'utiliser des équipements fabriqués par Huawei, en raison des avertissements de plusieurs agences de renseignement soupçonnant l'équipementier de permettre un espionnage par les autorités chinoises. Les États-Unis ont déjà averti certains pays européens, mais c'est la première fois qu'ils menacent un allié de limiter le partage d'informations.

- **Inquiétudes sur un appareil de Boeing.** Les autorités chinoises et indonésiennes ont demandé lundi aux compagnies de leur pays de laisser au sol leurs avions Boeing 737 Max 8. Un Boeing 737 Max 8 de la compagnie Ethiopian Airlines s'est écrasé dimanche après son décollage d'Addis-Abeba, faisant 157 morts. Fin octobre, un autre accident avait eu lieu en Indonésie avec le même type d'appareil. L'Agence européenne de sécurité aérienne, chargée de veiller à la sécurité des vols dans l'Union européenne, a décidé ce mardi de fermer l'espace aérien européen aux Boeing 737 Max 8 et 9.

**Pourquoi ça compte.** Le Boeing 737 Max 8 est l'un des modèles nouvelle génération de l'avion de ligne Boeing 737, la famille d'appareils la plus vendue au monde. Plus de 60 compagnies aériennes ont commandé plus de 5 000 avions de ce type au constructeur américain. Boeing a annoncé

lundi soir une mise à jour de logiciel sur toute la flotte 737 Max dans les prochaines semaines.

- **Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi.** Les constructeurs automobiles Renault, Nissan et Mitsubishi Motors ont annoncé ce mardi la création d'un nouveau conseil pour coordonner leur alliance. Présidé par le nouveau président de Renault, Jean-Dominique Senard, il comptera comme autres administrateurs les directeurs généraux des trois sociétés partenaires. Dans un communiqué, Renault qualifie la mise en place de cette structure de « nouveau départ », après l'arrestation au Japon de son ancien PDG, Carlos Ghosn, pour des soupçons de malversations financières.

**Pourquoi ça compte.** Avec 10,8 millions de voitures particulières et véhicules utilitaires légers vendus en 2018, l'ensemble franco-japonais surpasse Volkswagen et Toyota pour la deuxième année consécutive. Renault détient 43 % du capital de Nissan et le japonais 15 % du français. S'il n'est pas question dans l'immédiat de remettre en cause ces équilibres financiers, Hiroto Saikawa, le directeur général de Nissan, avait déclaré début janvier à l'AFP qu'il y avait lieu de « s'interroger sur la pérennité du système actuel ».

## Clin d'œil

---

**TAXE  
GAFA**

**La  
con**



## On fait le point

---

# La fiscalité des entreprises

Le gouvernement souhaite la mise en place d'un impôt sur le chiffre d'affaires des grandes entreprises du numérique pour éviter leur sous-imposition. Pourtant, la fiscalité des entreprises est généralement appliquée à leurs bénéfices et non à leurs ventes.

---

### L'ACTU

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a présenté mercredi dernier en Conseil des ministres le projet de « taxe Gafa » qui sera débattu à partir d'avril au Parlement. Il prévoit de prélever une taxe de 3 % sur le chiffre d'affaires d'une trentaine de grandes entreprises du numérique comme Google, Amazon, Facebook et Apple. La taxe visé trois activités : les revenus publicitaires, les revenus des plateformes de mise en relation entre vendeurs et acheteurs et la revente de données personnelles. Décidée en attendant une action concertée au niveau européen ou

---

mondial, elle doit rapporter 400 millions d'euros cette année, selon Bruno Le Maire. La France la présente comme le moyen d'éviter une sous-imposition des entreprises du numérique qui rattachent leurs bénéfices à des sièges situés dans des pays à la fiscalité avantageuse, comme l'Irlande et les Pays-Bas, pour payer moins d'impôts. Au sein de l'Union européenne, le taux d'imposition effectif des entreprises du numérique est en moyenne deux fois moins élevé que celui des entreprises traditionnelles, selon des données publiées en 2018 par la Commission européenne.

---

## L'ÉCLAIRAGE

### Pourquoi taxer les entreprises ?

Dans un article publié en 1996, l'économiste canadien Richard Bird affirme que l'imposition des sociétés est « nécessaire », « souhaitable » et « commode » pour plusieurs raisons. Les entreprises étant détenues par des actionnaires qu'il n'est pas toujours aisé d'identifier, il est plus facile pour les États de taxer les sociétés qui sont enregistrées auprès de l'administration fiscale, avant qu'elles ne leur reversent des dividendes. Imposer les sociétés permet de les faire contribuer au financement de biens publics (routes, aéroports, justice) qu'elles utilisent lors de leur production. À travers l'impôt, l'État peut pénaliser les sociétés dont l'activité produit des externalités négatives (des effets néfastes sur la population, comme la pollution) et encourager celles qui génèrent des externalités positives (comme l'innovation). « Taxer les entreprises permet de générer des recettes fiscales, mais aussi de modifier leur

---

comportement », explique à Brief.eco Laurent Simula, professeur d'économie à l'ENS Lyon.

**Comment sont-elles taxées ?**

La plupart des pays développés appliquent un impôt sur le bénéfice des sociétés et non sur leur chiffre d'affaires comme dans le cas de la « taxe Gafa ». Dans deux articles publiés en 1971, les économistes américains Peter Diamond et James Mirrlees affirment que les États ont intérêt à opter pour des impôts qui modifient le moins possible les décisions de production et de fixation des prix des entreprises. Ainsi, mieux vaut favoriser une taxation sur les bénéfices (profits dégagés à l'issue de la production) plutôt que sur le chiffre d'affaires (produit des ventes, lié à la production) pour éviter que les entreprises répercutent le coût de l'impôt sur leurs prix de vente. En France, l'impôt sur les sociétés a été créé en 1948. Le projet de loi de finances de 2019 prévoit un montant collecté de 65,4 milliards d'euros, représentant 15,8 % des recettes fiscales de l'État. Les sociétés sont soumises à de nombreux autres prélèvements fiscaux. Elles doivent notamment s'acquitter d'impôts locaux, dont la taxe foncière et la cotisation foncière des entreprises, assise sur la valeur locative des biens immobiliers utilisés.

**Comment fixe-t-on le taux d'imposition ?**

Chaque État doit arbitrer entre sa volonté de maximiser ses recettes fiscales et le risque de réaction des entreprises comme le renoncement à des investissements ou le choix d'une délocalisation. En 1974, l'économiste américain Arthur Laffer montre qu'une hausse du taux

---

d'imposition se solde par une augmentation des recettes jusqu'à un certain seuil. Au-delà, les recettes fiscales diminuent (c'est la courbe de Laffer), les entreprises et les ménages étant découragés par le poids des impôts. La décision d'un État est aussi influencée par ce que font les autres États et notamment ses voisins. Au sein de l'Union européenne, l'Irlande attire de nombreuses entreprises, dont les « Gafa », grâce à un taux d'imposition des sociétés plus faible.

---

## POUR ALLER PLUS LOIN

**Courbe de Laffer.** Dans une vidéo de moins de trois minutes, le site de vulgarisation économique Draw my economy explique la théorie développée par l'économiste américain Arthur Laffer en 1974 selon laquelle une trop forte hausse des impôts conduit à une baisse des recettes de l'État.

**Multinationales et impôt.** « Les grandes entreprises échappent-elles à l'impôt ? » Dans une vidéo de cinq minutes, l'économiste Olivier Passet, expert au sein du groupe d'études sectorielles Xerfi, détaille l'évolution des différents impôts payés par les sociétés et souligne que les écarts de fiscalité entre les grands groupes et les PME se sont réduits entre 2010 et 2014.





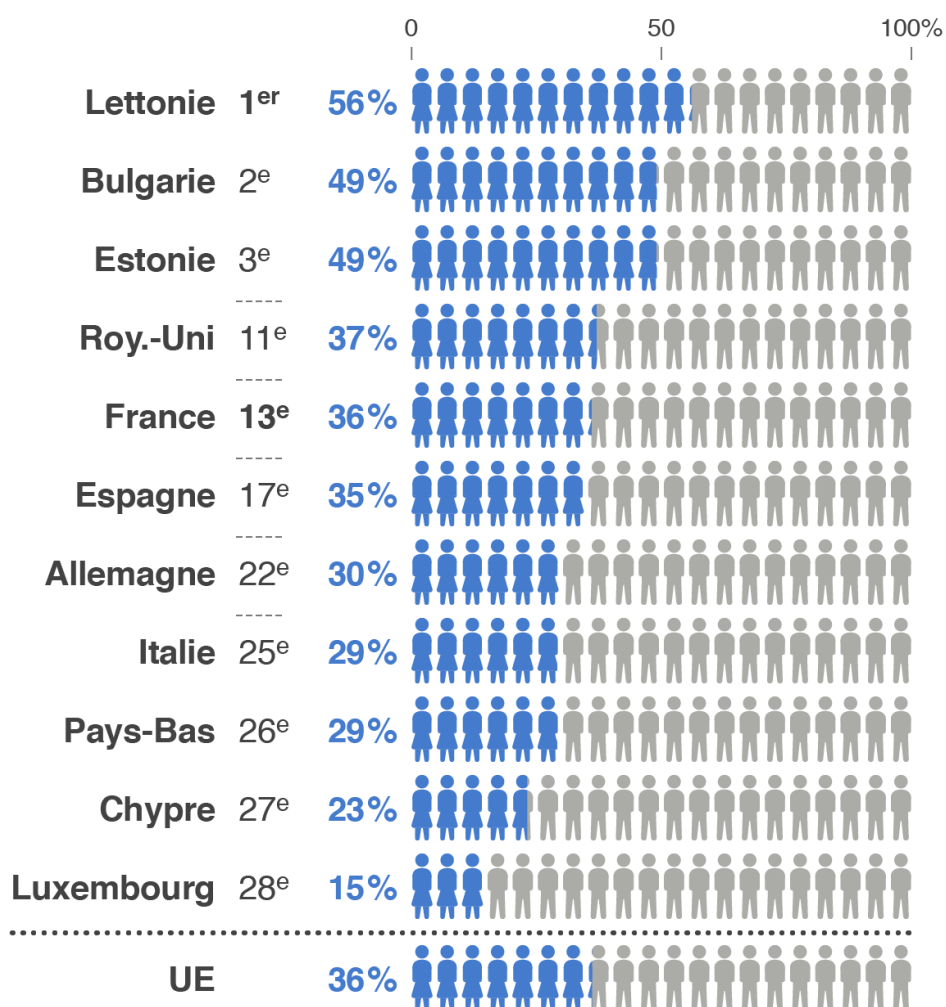
**En chiffres**

---

**Les femmes  
cadres dans  
l'UE**

**Les femmes représentaient en 2017 la moitié de la population active dans l'UE, mais seulement un tiers des cadres. La Lettonie est le seul État membre où l'encadrement est majoritairement féminin.**

Proportion des femmes occupant un poste d'encadrement en %



Dans l'UE, 3,4 millions de femmes occupaient un poste d'encadrement en 2017, représentant 36 % des cadres, selon une étude publiée la semaine dernière par l'institut européen de statistiques Eurostat. Cette proportion n'a pas évolué depuis 2012. « Bien qu'elles constituent environ la moitié des personnes occupées dans l'UE, les femmes continuent d'être sous-représentées parmi les cadres », note Eurostat. Parmi les 10 États membres comptant la plus grande proportion de femmes cadres, huit sont des pays d'Europe de l'Est. La Lettonie est en tête suivie de la Bulgarie, de l'Estonie, de la Pologne et de la Slovénie. Selon une étude publiée en 2015 par Grant Thornton, une entreprise britannique d'audit et de conseil, la prédominance des femmes cadres dans les pays de l'Europe de l'Est s'explique par « l'héritage de l'idéal communiste d'égalité des chances ». Dans un article publié en 2013, la sociologue française Jacqueline Heinen rappelait qu'à l'époque communiste, les femmes de l'Est étaient très présentes « à des postes alors considérés comme masculins à l'Ouest – juges, médecins, ingénieurs ».



## Le mot dans l'actu

---

# Balance commerciale

**Pourquoi on en parle.** Le déficit commercial américain, comprenant les échanges de biens et de services, a atteint 621 milliards de dollars l'année dernière, soit son niveau le plus élevé depuis 10 ans. Ce résultat intervient en dépit de l'augmentation des droits de douane mise en place dans le courant de l'année par les États-Unis sur de nombreuses importations chinoises dans le but de réduire ce déficit.

**En quoi ça consiste.** La balance commerciale est un document, dans la comptabilité nationale d'un pays, qui compare la valeur des biens et services exportés (produits dans le pays et vendus à l'étranger) et la valeur des biens et services importés (produits à l'étranger et vendus dans le pays) pour une période donnée. Si la valeur des importations excède celle des exportations, elle fait ressortir un déficit commercial, dans le cas contraire, un excédent. La balance commerciale est calculée à partir des statistiques des douanes. En France, la balance commerciale ne couvre que les biens, les services étant comptabilisés séparément. La balance commerciale de la France est déficitaire depuis 2004 et le déficit tend à s'accroître.



---

**À vous de jouer**

---

## Que signifie l'acronyme CAC 40 ?

Cliquez pour choisir et découvrir la bonne réponse.

**COURS DES ACTIONS DES COMPAGNIES**

**COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE**

**COTATION ASSISTEE EN CONTINU**



**Ce numéro a été  
confectionné par Céline  
Boff, Laurent Mauriac et  
Estelle Maussion.**

## VOUS APPRECIEZ BRIEF.ECO ?

Abonnez-vous dès maintenant à votre nouveau média qui permet de mieux comprendre l'économie en rebondissant sur l'actualité.

**JE  
M'ABONNE**

**Pour être sûr(e) de recevoir Brief.eco, ajoutez  
« [hello@brief.eco](mailto:hello@brief.eco) » à votre carnet d'adresses.**

Vous êtes inscrit(e) sur cette liste car vous avez demandé à recevoir les informations de Brief.eco.

**brief.eco** |

[Contact](#) • [Se désinscrire](#)